

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son troisième rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 7 mars 2016, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 5 — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)*;
- projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework)*;
- projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (reconnaissance des soins conformes aux traditions pour les enfants autochtones)/The Child and Family Services Amendment Act (Recognition of Customary Care of Indigenous Children)*;
- projet de loi 17 — *Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Manitoba Teachers' Society Act*;
- projet de loi 18 — *Loi sur la réconciliation/The Path to Reconciliation Act*.

### Composition du Comité :

- M. le *ministre* ALLUM;
- M. BRIESE;
- M. GAUDREAU (président);
- M. HELWER;
- M<sup>me</sup> la *ministre* IRWIN-ROSS;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO (Logan);
- M. MARTIN;
- M. le *ministre* NEVAKSHONOFF;
- M. le *ministre* ROBINSON;
- M. WIEBE (vice-président);
- M. WISHART;

Substitution effectuée avant la réunion :

- M. HELWAR remplace M. EWASKO.

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)* :

Greg Bruce  
James Battershill  
Alexis Kanu

Canards Illimités Canada  
Keystone Agricultural Producers  
Lake Winnipeg Foundation

Le Comité a entendu cinq exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework)* :

Sharon Parenteau  
James Wilson  
Aimée Craft  
Siobham Faulkner  
Norm Gould

Manitoba Métis Federation  
Treaty Relations Commission of Manitoba  
Particulier  
Particulier  
Association des enseignants du Manitoba

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (reconnaissance des soins conformes aux traditions pour les enfants autochtones)/The Child and Family Services Amendment Act (Recognition of Customary Care of Indigenous Children)* :

Billie Schibler et Judy Mayer (avec le  
consentement du Comité)  
Tara Petti

Régie des services à l'enfant et à la famille des Métis  
Régie du Sud (Southern First Nations Network of Care)

Brenda Watt et Bruce Unfreed au nom de Ron Monias ( <i>avec le consentement du Comité</i> )	Régie des services à l'enfant et à la famille des Premières nations du nord du Manitoba
Lore Mirwaldt, c.r.	Particulier
Wallace McKay	Particulier
Chef Chris Baker	Particulier
Chef Jim Bear et Rhonda Kelly ( <i>avec le consentement du Comité</i> )	South East Tribal Council

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 17 — *Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Manitoba Teachers' Society Act* :

Norm Gould	Association des enseignants du Manitoba
------------	---

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 18 — *Loi sur la réconciliation/The Path to Reconciliation Act* :

Murray Sinclair	Particulier
Aimée Craft	Centre national pour la vérité et la réconciliation

### **Exposés écrits :**

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)* :

Joe Masi	Association des municipalités du Manitoba
----------	---

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (reconnaissance des soins conformes aux traditions pour les enfants autochtones)/The Child and Family Services Amendment Act (Recognition of Customary Care of Indigenous Children)* :

Marcel Balfour	Assembly of Manitoba Chiefs
Cora Morgan	First Nations Family Advocate Office

### **Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N° 5)** — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 13)** — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 15)** — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (reconnaissance des soins conformes aux traditions pour les enfants autochtones)/The Child and Family Services Amendment Act (Recognition of Customary Care of Indigenous Children)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 17)** — *Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Manitoba Teachers' Society Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 18)** — *Loi sur la réconciliation/The Path to Reconciliation Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

*Il est proposé que l'article 4 du projet de loi soit amendé par substitution, à la désignation de l'alinéa a), de la désignation a.1) et par adjonction de ce qui suit :*

a) qui s'inspire des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ainsi que des principes établis dans la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*;

*Il est proposé que l'article 4 du projet de loi soit amendé par adjonction, après l'alinéa e), de ce qui suit :*

f) qui veille à ce que les survivants de sévices subis dans les pensionnats participent à son élaboration.

Le président,

Rapport présenté par :

---

M. GAUDREAU

Le 7 mars 2016